

Légalisation du cannabis

Posted on 8 mai 2021 by Patrick Rouillier

Nous parlerons ici de la légalisation du cannabis, sous contrôle de l'état, et non de sa dépénalisation qui ferait surgir des « cartels de la drogue »

C'est un problème qui se pose avec acuité en ce moment et dont la réponse est généralement manichéenne. Certain répondent avec assurance non, d'autres tout aussi affirmatifs répondent oui.

Avant de donner une réponse il est impératif de poser clairement le problème, d'en étudier tous les contours. Croyez-moi, la réponse ne peut être simpliste.

Premier constat, la France est l'un des pays développés dans lequel la législation sur le cannabis est la plus restrictive mais c'est également le pays où la consommation illégale de cette substance est la plus importante. Notre politique est un échec.

Deuxièmement. Le cannabis est considéré généralement comme une drogue douce, non addictive, presque récréative. C'est bien sûr complètement faux. Cette substance a les caractéristiques d'une drogue et elle constitue bien une addiction, sinon au sens strictement médical mais certainement au sens psychologique.

Ceci mérite une petite digression sur la nature d'une addiction

L'addiction

Une addiction est la recherche de repères dans un univers, un environnement qui en manque. C'est dans une relation à un point fixe que nous nous définissons, que nous prenons notre identité. Nous avons tous besoin de références, de positionnement, de repères pour nous sentir exister. Hors cette définition nous vivons dans un monde où nous ne trouvons pas notre place, où nous ne nous sentons pas exister. C'est un univers angoissant.

L'addiction va nous donner ce sentiment d'exister. Il existe deux grands types d'addiction selon le mode de référencement utilisé

1. L'addiction physique fondée sur la recherche d'une sensation physique (boulimie, alcool, tabac, drogue). Dans ce cas c'est la sensation (une sorte de shoot) provoquée par l'absorption d'une substance qui va nous donner, un instant, le sentiment « d'être ». Bien que provoquée par une substance



physique cette addiction reste un phénomène psychiques. Lorsque l'effet de la substance disparaît, le sentiment d'angoisse renaît et le besoin d'en ingérer de nouveau (pour retrouver ce sentiment d'exister) se fait de nouveau sentir, d'où la notion d'addiction. Certaines substances créent en plus une dépendance biomédicale qui accentue le besoin addictif et rendent plus compliqué le sevrage.

2. L'addiction psychique, fondée sur le recherche d'une sensation intellectuelle (une sorte de shoot d'adrénaline). L'exemple type en est l'addiction au jeux. La sensation d'espoir, de crainte, le suspens, la spéculation, sont autant de points d'accroche qui font un instant oublier le vide angoissant. Passé le moment d'excitation le vide renaît et le besoin de le combler avec. L'addiction aux jeux vidéo, au téléphone portable, le goût du risque, sont autant de tentatives de combler un vide principalement quand on se retrouve seul, face à soi-même. De nature similaire on retrouve les suiveurs de Gourous, le suiveur des leaders radicalisés qui recherchent dans des références « clé en main » un positionnement qu'ils ne trouvent pas en eux.

Les sujets à l'addiction

Maintenant définie l'addiction examinons qu'elles en sont les victimes désignées. Ce sont majoritairement les adolescents. Pourquoi ? Parce que nos ados sont en recherche d'identité. Ils ont vécu enfants sur les références familiales. A l'adolescence les nouvelles expériences, les nouveaux contacts, les nouveaux horizons commencent à leur former une conscience dont les références ne peuvent plus se superposer aux références familiales. Ils sont en décalage avec elles. Il leur faut donc les abandonner pour forger leur propre identité. Le problème c'est qu'ils doivent abandonner leurs références enfantines alors qu'ils n'ont pas encore fabriqué leurs références d'adulte. L'adolescence est donc une période de flottement, de flou identitaire, de vide référentiel, particulièrement propice aux addictions. C'est la période où les adolescents se recherchent une identité d'adulte en fumant des cigarettes, en buvant de l'alcool, fumant du cannabis, consommant des drogues, sujet à la boulimie ou à l'anorexie, ou encore en cherchant à exister en épousant de grandes causes, des utopies qui leur offrent des références toutes faites. Bien sûr toutes personnes à personnalité flottante, mal structurée, ou en déficit momentanée de repère, seront vulnérables aux addictions.

La légalisation

Ceci posé, revenons au problème de la légalisation du cannabis, et au fonds à sa mise en vente sous contrôle de l'état. Ne nous voilons pas la face, le cannabis en France est de fait en vente libre. Chacun peut s'en procurer sans difficulté et le cannabis circule quasi librement sur le marché. Le problème n'est pas d'avoir ou

non accès au cannabis, ceci est déjà acté, mais de savoir si on peut ou non en encadrer l'accès tout en luttant pour en limiter au maximum la consommation.

Le cadre étant posé, voyons quelles seraient les conséquences positives ou négatives d'une telle action.

1. Dans le positif, signalons

- Une production et une distribution sérieusement encadrée par l'état permettrait un contrôle de la qualité du produit vendu, et notamment de sa teneur en produit actif (THC) la nocivité étant fonction de cette concentration. Le cannabis « vendu sous le manteau » est très souvent coupé avec des produits douteux utilisés pour en augmenter le poids (la vente étant au gramme). On a observé jusqu'à des coupages avec du plomb (en raison de sa forte densité) dont la toxicité n'est plus à démontrer.
- La suppression de tout un trafic qui pourrit la vie des riverains, alimente la délinquance, les « guerres de gangs » et mobilise des forces de police qui seraient mieux utilisées ailleurs, notamment pour lutter contre le trafic des autres drogues.
- des recettes supplémentaires dans le budget de l'état (s'il prend en charge la production et la distribution)

2. Pour les points négatifs, signalons

- Faciliter l'accès au cannabis pourrait favoriser sa consommation et créer un appel d'air pour de nouveaux consommateurs. Il semble, cependant, que l'expérience des Pays bas ne montre pas cet accroissement (hors tourisme étranger pour achat)
- Avoir un produit de qualité contrôlée n'empêchera pas certains consommateurs de rechercher sur le marché illégal des produits à plus forte concentration en THC
- La désorganisation du marché de « deal » peut entraîner des perturbations dans les économies parallèles des quartiers et la reconversion des dealers vers le marché, quand même moins étendu, des drogues plus dures.
- Cela impliquera enfin un certain renoncement et le constat que les drogues dites, souvent à tort, « récréatives » ont trouvé une place, que nous ne voulions pas leur accorder, dans notre société.

Conclusion

Il s'agit d'un débat entre le souci d'efficacité et l'attachement à des valeurs traditionnelles.

D'un côté il est certain que la légalisation de la production et de la vente du cannabis permettrait un meilleur contrôle sanitaire, un apaisement social, et faire

rentrer dans les caisses de l'état les sommes importantes qui entrent dans la poche des « dealers ».

D'un autre côté il est difficile pour certains d'admettre que la « drogue » fait maintenant partie de notre vie sociale, que légaliser le cannabis serait renoncer aux valeurs du respect de soi, de la réussite et du contrôle de sa vie par la volonté. Plus qu'un problème technique il s'agit d'une querelle de valeurs. Ce n'est pas un fait nouveau et ce genre de débat a fait flores. La querelle des anciens et des modernes en littérature, la séparation de l'église et de l'état, la lutte pour le droit des femmes, plus récemment les débats sur la contraception, l'avortement, le mariage pour tous en sont l'illustration. De nos jours les débats sur l'euthanasie, la PMA et bientôt la GPA ou le clonage sont loin d'être tranchés. Il s'agit de conflit entre « progressistes » et « conservateurs ». Mais l'histoire chérie ceux qui l'épousent, elle finit toujours par donner raison aux « progressistes ». Le cannabis, comme l'euthanasie seront un jour légalisés. Quand et comment, l'avenir le dira.

Les « conservateurs » sont un frein aux élans parfois désordonnés des « progressistes », mais ceux-ci sont un moteur pour « booster » l'immobilisme des conservateurs. Ainsi va le monde !

P.S. La légalisation du cannabis ne peut être qu'un pis-aller, un premier pas qui permet de contrôler sa sur-nocivité. Il n'en reste pas moins un produit nocif dont il faut, au maximum limiter l'usage. Malheureusement il semble difficile d'éradiquer le besoin (voir plus haut), autant rêver d'une société idéale. Il faut donc s'attaquer, surtout chez les jeunes, à la survalorisation de l'image du fumeur, à cette illusion que fumer un joint vous fait passer à l'âge adulte. On a partiellement réussi, en cinquante ans, pour l'alcool et le tabac, on peut le réussir pour le cannabis